



// Dossier
Une rentrée
sereine !

// Page 4
Pôle de vie Neyrpic
enfin le chantier !



actualité

ma ville... d'avenir et innovante

4 // Neypic : la phase opérationnelle est lancée !

5 // Première pierre des résidences Zen & Sens et Les Lumières

6 // "Place aux jeunes !" L'événement qui dépote !

ma ville... d'environnement

7 // 75 chèvres en pâturage au centre de loisirs du Murier

ma ville... citoyenne

8-9 // Retour sur le Conseil municipal du 29 septembre



portrait

// Ryan Higley

L'homme aux mille et une voix



en mouvement



dossier

// Une rentrée sereine !



culturelle

22 // Le spectacle jeune public en haut de l'affiche !

23 // Le coup d'œil de Jean-Pierre Coureuil



active

// Saint-Martin-d'Hères fière de ses deux champions



en vues

// Les femmes comme fil rouge...



expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© Patricio Pardo-Avalos

“ Les Martinérois
vont enfin avoir gain
de cause sur leurs
aspirations ! ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey Taupenas
Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Gaëlle Cheurlin, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin
Mise en pages Emmanuelle Billon Photos Gaëlle Cheurlin (GC), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS), Audrey Taupenas (AT)
Photos expressions politique p 24-25 Patricio Pardo-Avalos Photo Une Stéphanie Nelson.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.10.21

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



Début septembre, les requérants contre le permis de construire du pôle de vie Neyrpic ont décidé de ne pas faire appel de la décision rendue en première instance par le Tribunal administratif. Quel a été votre sentiment en apprenant cette nouvelle ?

David Queiros : J'ai d'abord pensé aux équipes municipales successives qui ont imaginé un vrai centre-ville sur les friches Neyrpic pour Saint-Martin-d'Hères. Je m'inscris pleinement dans cet engagement pour le droit à la ville. J'ai aussi pensé aux habitants qui depuis si longtemps soutiennent et attendent l'arrivée du pôle de vie Neyrpic.

Voilà plus de 15 ans qu'a été envisagée par les élus et le promoteur Apsys la création d'une centralité, permettant de requalifier un pan du patrimoine industriel de la ville, offrant le droit pour les habitants d'accéder à des loisirs et à des commerces de qualité, tout en ayant des exigences de haute qualité environnementale. En juillet dernier, le Tribunal administratif validait l'ensemble de la démarche, en tout point : ce projet respecte la loi, participe au renouvellement urbain, contribue aux équilibres territoriaux dans la métropole, en respectant les recommandations écologiques.

La décision des requérants de ne pas faire appel permet de tourner la page. Les Martinérois vont enfin avoir gain de cause sur leurs aspirations !

Enfin Neyrpic !

Pourquoi le pôle de vie Neyrpic représente-t-il une opportunité majeure pour Saint-Martin-d'Hères ?

David Queiros : Je pourrais évoquer l'offre de services à laquelle les Martinérois vont pouvoir accéder, les 20 cafés et restaurants et les plus de 80 nouveaux commerces. De même, comment ne pas considérer les effets économiques d'un investissement massif de 250 millions d'euros sur notre commune ? Le pôle de vie permettra de magnifier le patrimoine industriel et ouvrier de notre ville, tout en générant 2 100 emplois. Enfin, Neyrpic va renforcer et conforter le rayonnement de Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département de l'Isère et de l'agglomération grenobloise. Tout en participant à dynamiser la polarité Nord-Est de la Métropole, toute la ville va positivement bénéficier de l'effet Neyrpic. Voilà pourquoi l'engagement de la majorité municipale a été continu dans ce projet.

Très concrètement, quand les Martinérois vont-ils voir le chantier débiter ?

David Queiros : Lors de la signature du Protocole pour l'emploi et l'insertion à la Métropole, Maurice Bansay, Président fondateur d'Apsys, a indiqué que les travaux débuteraient avant la fin de l'année.

Durant 2 mois seront notamment engagés les travaux de dépollution du site. C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de rassurer les riverains de l'école d'ingénieurs Polytech, à proximité immédiate de Neyrpic : la contre-expertise menée par l'UGA cet été a permis d'écarter l'hypothèse d'une pollution au dichlorométhane, de la même manière que les analyses sur le site de la Maison communale comme sur le site Neyrpic ont conduit à la conclusion d'une absence de dichlorométhane. Les travaux du pôle de vie dureront 26 mois en tout et nécessiteront jusqu'à 9 grues pour être menés à bien. Saint-Martin-d'Hères accueillera ainsi le plus gros chantier de construction de l'agglomération. Début 2024, nous disposerons d'un outil de développement et de rayonnement majeur pour notre cité. //

Neyrpic : la phase opérationnelle est lancée !

La construction du pôle de vie, de loisirs et de commerces Neyrpic va démarrer sur les friches industrielles. Avant l'arrivée des pelleteuses, zoom sur le chantier qui va durer 28 mois.

Tous les freins administratifs et juridiques ayant retardé la réalisation de Neyrpic étant levés, le chantier va pouvoir – enfin – entrer dans sa phase opérationnelle. Les premières interventions concerneront la démolition et la dépollution du site. Une étape essentielle, maîtrisée et contrôlée, programmée sur deux mois. Viendront ensuite les travaux de terrassement (5 mois) et de construction (21 mois).

Circulation

Engagé sur une surface de 4 hectares, le chantier va engendrer de nouvelles règles en matière de circulation et de stationnement. Sur l'avenue Benoît Frachon, les piétons et les cycles devront emprunter le trottoir et la piste cyclable situés de l'autre côté de la voie, le long de la ligne D du tramway. Déjà interdite aux

véhicules, la ruelle entre la Maison communale et Neyrpic restera accessible à pied et à vélo. Les arceaux à vélos installés aux abords du chantier vont être déplacés devant le CCAS et sur la place du Conseil national de la Résistance et leur nombre sera augmenté.

Stationnement

S'agissant du stationnement, il ne sera plus possible de garer

son véhicule sur la portion de l'avenue Benoît Frachon bordant le chantier, ni sur le parking Neyrpic. Afin de permettre aux usagers de stationner devant la Maison communale et les services publics présents sur le secteur, un dispositif de zone bleue va être instauré pour favoriser une rotation en journée. Les accès à la Boîte à skis et à l'Espace



Circulation piétons et cycles

Arceaux à vélo

1 Accès à la Boîte à skis et à l'Espace vertical

2 Parking de la copropriété

3 Stationnements maintenus

vertical seront maintenus pendant les travaux et des stationnements seront réservés à leurs utilisateurs. Les résidents de la copropriété en proximité immédiate du futur pôle de vie pourront accéder à leur parking, dans un premier temps par la rue Marceau Leysieux, puis par le parking du CCAS. Prochainement, une rencontre va être programmée avec les riverains afin de leur présenter le déroulement du chantier et ses impacts sur le quotidien. En attendant, la Ville, Apsys (promoteur) et Territoires 38 (aménageur) mettent tout en œuvre pour limiter au maximum les désagréments liés à la réalisation de ce projet novateur, vertueux et ambitieux. // NP

LES ÉTAPES

>> **Dépollution-démolition**

Durée : 2 mois

Accès des véhicules de chantier par l'avenue Benoît Frachon

>> **Terrassement**

Durée : 5 mois

Accès des véhicules de chantier par la rue Marceau Leysieux

>> **Construction**

Durée : 21 mois

>> **Ouverture prévue du pôle de vie Neyrpic**

Fin 2023 - début 2024



Le maire, David Queiros, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole, Maurice Bansay, président fondateur d'Apsys et Céline Deslattes, vice-présidente de Grenoble-Alpes Métropole chargée de l'emploi, de l'insertion et de la jeunesse.

NEYRPIC : UNE CONVENTION POUR L'EMPLOI

La réalisation de Neyrpic créera 2 100 emplois, dont 800 en phase d'exploitation. Pendant le chantier, 46 000 heures de travail seront réservées à des publics prioritaires. C'est tout le sens de la convention pour l'emploi de personnes en insertion signée jeudi 23 septembre entre Maurice Bansay, président fondateur d'Apsys et Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole. Apsys, qui donnera la priorité aux entreprises locales ou régionales, s'engage « à réserver 5 % des heures de travail générées par le chantier à des publics éloignés de l'emploi », représentant près de 29 équivalents temps plein. De son côté, le Plie* s'engage à « accompagner Apsys en mobilisant ses professionnels », à identifier « les candidats demandeurs d'emploi adaptés à ces besoins » et à organiser « des actions de recrutement ». Après avoir salué ce dispositif en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail, le maire, David Queiros, est revenu sur le genèse du projet, soulignant : « Neyrpic va permettre la mutation de notre territoire et développer l'articulation entre les quartiers, le domaine universitaire et l'avenue métropolitaine Gabriel Péri. » // NP

*Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi dirigé par la métropole

Première pierre des résidences Zen & Sens et Les Lumières

À l'angle des rues Voltaire et Edmond Rostand, 69 logements vont sortir de terre fin 2022. Le maire, David Queiros, et les différents acteurs du projet ont posé la Première pierre jeudi 16 septembre.

Les résidences Zen & Sens et Les Lumières accueilleront leurs premiers habitants fin 2022, début 2023. Composée de deux bâtiments de quatre et cinq étages, dont un avec attique, la résidence Zen & Sens (Grenoble Habitat) propose 35 logements en accession à la propriété

allant du T2 au T4, ainsi qu'un commerce de proximité de 117 m². Ces appartements disposeront d'un balcon ou d'une terrasse, de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris et d'un jardin privatif en cœur d'îlot. Quant à la résidence Les Lumières (Alpes Isère Habitat) – livrée au 1^{er} trimestre 2023 – elle totalisera 34 logements en accession sociale à la propriété du T2 au T4, disposera du chauffage collectif, d'une cuisine ouverte et d'un cellier, répartis sur deux bâtiments aux lignes modernes situés à proximité des transports en commun (tram et bus). Ces réalisations, qui s'inscrivent dans le cadre d'un Projet de renouvellement d'intérêt régional (Prir) du quartier



De gauche à droite : le maire, David Queiros, Isabelle Rueff, présidente de Dauphilogis, filiale d'Alpes Isère Habitat, Barbara Schuman, présidente de Grenoble Habitat et Ludovic Brenas, architecte.

Renaudie-Champberton-La Plaine, participent à renforcer l'attractivité du secteur, en permettant notamment à des familles de devenir propriétaires. // GC

MUR|MUR 2 : DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DES MAISONS INDIVIDUELLES

Isoler son logement permet de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort de son habitat. Avec le dispositif Mur|Mur 2, soutenu par la Ville, Grenoble-Alpes Métropole accompagne les propriétaires de maisons individuelles (ou les copropriétés) pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Des aides financières sont accordées (en fonction des revenus) par la Métropole, l'État et le Département. //

>> Plus d'infos :
SPL ALEC
04 76 00 19 09
alec-grenoble.org

Écoquartier Daudet : trois résidences inaugurées



L'inauguration attendue des ensembles immobiliers locatifs sociaux et en accession à la propriété, implantés au cœur de l'écoquartier Daudet, a eu lieu ce 9 septembre, sur la place Sonia Delaunay.

Le maire, David Queiros, accompagné de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, Brahim Cheraa, élu à l'aménagement, les architectes des cabinets MurMurs et Aktis, le bailleur social Alpes Isère Habitat et le promoteur Cogedim ont pu enfin effectuer cette visite inaugurale, longtemps différée en raison du contexte sanitaire. Située au croisement des rues Alphonse Daudet et Louise Bourgeois, la résidence Les Deux Moulins (Alpes Isère Habitat) comporte 36 logements locatifs sociaux répartis en deux bâtiments de six étages chacun. Conçue sur 6 étages, la résidence Mafalda* (Alpes Isère Habitat) représente, pour sa part, 16 logements locatifs sociaux. Ils ont la particularité de réutiliser leurs eaux usées pour préchauffer l'eau froide. Enfin, Ola Verde (Cogedim), un ensemble de 29 logements en accession privée, est composée de deux bâtiments de 4 étages bénéficiant d'un espace végétalisé commun et clos. Une boulangerie et boucherie-épicerie vont prochainement ouvrir en rez-de-chaussée. // KS

*Héroïne de la BD de Quino, cette fillette féministe et engagée sert de porte-parole politique. Elle dénonce les inégalités de son pays d'origine, l'Argentine

... mission "relooking" accomplie !



PLACE DE LA LIBERTÉ...

POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

Ad'Ap

© Stéphanie Nelson

Engagée sur trois ans (2019, 2020 et 2021), la réhabilitation de l'ancienne mairie vient de s'achever par le ravalement de façade de la bâtisse érigée en 1887. Ce dernier acte est venu parfaire les travaux de mise en accessibilité, d'isolation, de réfection de la toiture... et de construction d'une miellerie réalisés les années précédentes. Au total, la Ville a consacré 434 000 € pour améliorer le confort des usagers et associations hébergées, embellir et préserver ce patrimoine historique local. Pour rappel, en 2019 et 2020, la Ville avait lancé d'importants travaux sur la place de la Liberté : remplacement des sols par du sablé renforcé et du béton désactivé, rénovation des bancs et des candélabres, remplacement des corbeilles, plantation de végétaux, pose de totems en harmonie avec ce site emblématique et réfection du monument de la République... C'est un espace entièrement revisité que la Ville a livré aux riverains, promeneurs et autres férus de pétanque. // NP

Place aux jeunes !

L'événement qui dépose !

Du sport, des animations culturelles, une scène ouverte, des spectacles...

Du 27 au 30 octobre, l'événement "Place aux jeunes !" pour les 11-17 ans, qui se déroule dans différents lieux de la ville, promet d'être haut en couleurs !



Pour se dépenser et découvrir de nouvelles activités sportives, rendez-vous à la halle des sports Pablo Neruda, dans les gymnases Colette Besson et Voltaire pour des séances de jeux multi-sports, des tournois de futsal ou encore de basket... Pour celles et ceux qui préfèrent s'essayer aux pratiques culturelles urbaines place à la danse avec l'association Citadanse, aux ateliers d'écriture rap ou de graffiti les 27 et 28 octobre.

Vivre l'info

Et pour une immersion dans le monde de la radio, News FM s'installe à Renaudie du 25 au 29 octobre. Durant cette semaine, 10 jeunes pourront participer à un atelier d'éducation à la radio et travailler à

la réalisation d'une émission. En parallèle, des interviews d'acteurs associatifs martinérois, ou encore des tables rondes traitant de thématiques variées, telles que la parentalité, l'insertion, seront diffusées tout au long de la semaine. Et toujours dans le domaine de l'info, les jeunes pourront devenir chroniqueurs de l'événement, avec des créations de podcasts, de capsules vidéo, ou de visuels photos accompagnés par les membres du studio Boxprojets.

Scène ouverte, "Nos jeunes ont du talent", spectacle de Sapritch T'as vu

c'que t'écoutes ?! autour de l'évolution du monde musical des années 1930 à nos jours et bien d'autres surprises encore attendent la jeunesse martinéroise. // GC

>> Inscriptions obligatoires pour les activités auprès du Pôle jeunesse, par téléphone au 04 76 60 90 64 ou par email : pole.jeunesse@saintmartindheres.fr

>> Programme complet sur saintmartindheres.fr

Cycles : le maillage se densifie

Après la Chronovélo 2 en cours de finalisation, de nouveaux itinéraires vont voir le jour, dès 2022, et au fil des prochaines années.

Lancé en juin sur la rue Georges Sadoul, le carrefour Gabriel Péri et le début de l'avenue de la Commune de Paris, l'aménagement de la branche campus de la Chronovélo 2 se poursuit cet automne avec la réalisation du tronçon le long de l'avenue de la Commune de Paris jusqu'au croisement avec l'avenue Ambroise Croizat. Début 2022, à partir de ce carrefour, débutera la création



de la branche gare de Gières. D'autres réalisations sont programmées en 2022 : l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle rue Massenet qui assurera la liaison entre la Chronovélo 2 au Nord, la rue

Henri Wallon et la trame verte au Sud, ainsi que la rénovation des passerelles piétons-cycles Normandie Niemen et des Taillées. En 2023, deux bandes cyclables verront le jour. L'une sur l'avenue Gabriel Péri,

l'autre le long de la voie ferrée, des jardins Daudet au quartier Champberton. À l'horizon 2024-2025, de nouvelles voies cyclables étofferont l'offre existante dans les quartiers Sud, en lien avec le projet urbain "Rival", tandis qu'une réflexion est menée par la Ville et Grenoble-Alpes Métropole pour la création future de deux nouvelles Chronovélos. L'une en lien avec le futur pôle d'échanges multimodal Charmeyran* et traversant la commune du Nord au Sud, l'autre en pied de colline du Murier. À suivre... // NP

*Arrêt Sablons du tram B, ligne C1+, cycles



75 chèvres en pâturage au centre de loisirs du Murier

Oui, oui ! Des chèvres ont pâturé au centre de loisirs du Murier. Un échange de bons procédés entre la Ville et la ferme des Maquis, bénéfique aux animaux et à la biodiversité.

Les promeneurs ont peut-être eu l'agréable surprise d'assister aux caracoles des 75 chèvres qui ont investi le parc du centre de loisirs du Murier, les 21, 22 et 23 septembre. Dates auxquelles la Ville a mis gracieusement

à disposition de la ferme des Maquis une parcelle de 6 000 m² pour que le troupeau puisse brouter à loisir herbes et plantes exemptes de pesticides*. Cette première initiative d'écopâturage permet à la Ville « un fauchage naturel



DR

ANNE-ÉLISABETH VANDENBERGHE

“Nous disposons de 10 hectares sur lesquels les chèvres peuvent pâturer, mais nous sommes toujours à la recherche de terrains supplémentaires. Nous nous réjouissons que la parcelle qui nous a été attribuée ces trois jours, et que nous avons clôturé pour l'occasion, ait servi à nourrir le troupeau plutôt que d'avoir été tondue.”

*Avec Mélanie Sillans-Maced et Alexandre Parent



Responsable de l'exploitation*

évitant l'utilisation de moyens humains et mécaniques par les services techniques ». Elle participe aussi à la mise en œuvre de la démarche volontaire dans laquelle la collectivité s'est engagée pour diminuer son impact environnemental et agir en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité.

Outre le fait d'être une bonne alternative à l'entretien mécanique, l'écopâturage favorise la fertilisation naturelle,

ne produit pas de déchet et n'est pas source de nuisances sonores. Du côté de la ferme des Maquis, l'autorisation donnée par la commune de laisser paître le troupeau quelques jours dans l'enceinte du centre de loisirs a constitué un complément aux 10 hectares de prés dont elle dispose pour laisser s'ébattre les animaux. // NP

**La Ville n'a jamais fait usage de produits phytosanitaires sur la colline du Murier et n'en utilise plus en plaine depuis 2012*

Quinzaine de la transition alimentaire, l'écologie dans les assiettes !

Du 11 au 22 octobre, la Ville s'inscrit dans le Mois de la transition alimentaire. Au menu, voyage culinaire dans nos régions, circuits courts, produits locaux servis dans les restaurants scolaires ou encore à la résidence autonomie Pierre Semard... Saint-Martin-d'Hères met à l'honneur la qualité et l'équité dans nos assiettes.

La transition alimentaire nécessite de modifier en profondeur notre système alimentaire, de la production à la consommation afin d'aller vers une alimentation plus saine, meilleure pour nos agriculteurs et pour notre planète, tout en étant accessible au plus grand nombre. Face à cet enjeu, les acteurs locaux du Projet alimentaire interterritorial (PAIT), soutenus par la Ville, organisent le Mois de la transition alimentaire. Il a pour objectif d'impulser des changements de comportements, que ce soit dans les pratiques agricoles, les magasins ou à table. Après avoir été à l'honneur lors de la Fête des jardins et à la Foire



© Patricia Pardo-Avalos

Verte du Murier, ce temps fort se décline, du 11 au 22 octobre, au sein des restaurants scolaires, à la résidence autonomie Pierre Semard, ou encore lors des portages de repas à domicile. La première semaine invitera les convives à une balade culinaire régionale pour déguster les mets savoureux de Provence, du Nord, du Centre, du Dauphiné... Tandis que du 18 au 22 octobre, les menus concoctés par les agents de la cuisine centrale seront composés à plus

de 60 % de produits locaux ou issus des circuits courts.

Au-delà de cet événement, la Ville soutient plusieurs actions en faveur d'une alimentation plus durable, comme l'installation à venir de Champilooop (voir SMH *ma ville* juin 2021) dans des locaux à Renaudie ou encore la participation financière du CCAS pour les paniers de l'Équitable et la présence, deux fois par semaine, de l'épicerie solidaire, la mobile d'Épisol. Autant d'initiatives afin d'aller vers toujours plus de produits locaux dans nos assiettes. // GC



Un cookie équitable sera offert aux enfants pour le goûter !

ÉPISOL : L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie mobile est présente le mercredi (10 h - 12 h 30) sur le parvis de la maison de quartier Romain Rolland et le jeudi (16 h - 18 h 30 l'été ; 15 h 30 - 17 h 30 l'hiver) sur le parking du gymnase Colette Besson.
Plus d'infos : episol.fr ; 07 86 06 58 09.

Conseil municipal du 29 septembre

Saint-Martin-d'Hères signe l'Appel des villes de l'Ican*

Trente et une délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance qui s'est tenue le 29 septembre. Parmi les sujets, une motion invitant Saint-Martin-d'Hères à rejoindre l'Appel des villes en faveur du désarmement nucléaire et sont réengagement dans l'accompagnement des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse.



Saint-Martin-d'Hères est fondamenta-

lement engagée en faveur de la paix. En proposant et soutenant des actions pour une culture de la paix sur son territoire, mais aussi en se positionnant solennellement, comme elle l'a fait en 2018 à travers une motion appelant le président de la République à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian). C'est mus par les mêmes valeurs d'humanité et par la volonté de contribuer à « préserver l'avenir de notre planète et des générations futures » que, lors de la séance du 29 septembre, les élus ont réitéré leur engagement unanimement en adoptant une motion autorisant le maire à signer l'Appel des villes. Une action mondiale promue par Ican dans l'objectif de rendre effective la mise en œuvre du Traité des

Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires adopté par 122 États en 2017. Le seuil des 50 ratifications nécessaires pour assurer son entrée en vigueur ayant été atteint, les armes nucléaires sont illégales au regard du droit international humanitaire depuis le 22 janvier 2021. Avec l'Appel des villes, l'Ican entend peser sur les États non signataires du Tian, notamment les puissances nucléaires, pour que son application soit effective. Parmi ces nations, la France, qui a dégagé un budget de 37 milliards d'euros sur la période 2019-2025 pour moderniser et renouveler son arsenal nucléaire. // NP

Motion adoptée à la majorité (4 contre)

*International campaign to abolish nuclear weapons (Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires), coalition de plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG). Prix Nobel de la Paix en 2017



SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 19 octobre
à 18 h en salle du
Conseil municipal.

À suivre en direct sur
la chaîne Youtube de
la ville.

MÉTROPOLE

Poursuite du dispositif métropolitain de tarification sociale de l'eau

La loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, permet la

généralisation du dispositif de tarification sociale de l'eau à l'ensemble des collectivités volontaires pour l'année 2021 et les suivantes. Il sera poursuivi au moyen du versement d'une allocation eau en faveur des ménages précaires, dont la facture d'eau dépasse 3 % de leurs ressources totales, redevances de l'agence de l'eau comprises,

et pour une consommation estimée de 45 m³ pour une personne, 40 m³ pour une deuxième et 35 m³ pour une troisième et au-delà. Le montant annuel du budget solidarité eau est fixé à 740 000 € HT, dont environ 670 000 € affectés à l'allocation eau financée à parts égales par le budget général, le budget annexe de l'eau



DR

POLYTECH ROUVRE PARTIELLEMENT SES PORTES

En ouverture de séance, le maire a fait part d'une information conjointe de Yassine Lakhnech, président de l'UGA et Pierre Benech, administrateur général de Grenoble INP-UGA à destination des enseignants et des étudiants, révélant « l'absence de pollution au dichlorométhane dans l'ensemble du bâtiment » Polytech, situé avenue Benoît Frachon. Cette conclusion, poursuit le texte, s'appuie sur les résultats « de plus de 30 mesures effectuées au mois de juillet » et de « 15 prélèvements de gaz réalisés sous la dalle » par un nouveau bureau d'études, précisant que « des investigations sont en cours pour comprendre ces nouveaux résultats ». Au regard de ces données récentes, la décision a été prise par l'université et après consultation de la Préfecture de l'Isère et du CHSCT* des deux établissements, d'autoriser la réouverture partielle de l'école d'ingénieurs, limitée à la partie la plus récente, pour une durée maximale de 4 demi-journées par semaine pour les étudiants, les enseignants et le personnel administratifs, et uniquement dans le cadre des travaux pratiques. //

*Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

>> Par soucis de transparence auprès des riverains et du personnel municipal, la Ville de Saint-Martin-d'Hères a mandaté un cabinet d'études afin que des mesures soient réalisées au sein (et aux abords) de la Maison communale et du CCAS. Les prélèvements effectués fin juillet n'ont montré aucune trace de pollution au dichlorométhane, les études menées sur le site Neyrpic arrivaient à la même conclusion : pas de trace de dichlorométhane.

Une convention d'accompagnement des jeunes

La Ville et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) renouvellent leur convention de partenariat dans le cadre de la prise en charge éducative des mineurs. Depuis plusieurs années, Saint-Martin-d'Hères a mis en place un accompagnement pédagogique de jeunes de 13 à 18 ans. Ils sont suivis par la PJJ dans le cadre de l'application de décisions judiciaires et pris en charge au sein de la plateforme d'insertion*. Cet accompagnement vise à leur faire découvrir le monde du travail. À Saint-Martin-d'Hères, ces jeunes sont accueillis trois jours par mois dans les services municipaux : restauration, menuiserie et espaces verts. Encadrées par les équipes des services concernés, ces journées contribuent à les aider dans

leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. En effet, ils sont en immersion concrète, apprennent à respecter règles et consignes, découvrent le service public et ce qu'il revêt. Ce dispositif est aussi l'occasion pour eux de rencontrer d'autres adultes et professionnels, en plus de leurs éducateurs. En toile de fond de ce dispositif, la conviction qu'aucun moyen pouvant contribuer à ce que ces jeunes se (re)construisent, gagnent en autonomie et soient en mesure de se dessiner un nouveau parcours de vie ne doit être ignoré. // NP

Adoptée à l'unanimité

*Unité du Service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion

SERVICE HABITAT : ACCUEIL DU PUBLIC

- Dépôt, renouvellement, mise à jour des dossiers de demande de logement social, renseignements... : sans rendez-vous de 8 h 30 à 12 h.
- Dépôt d'une première demande de logement, suivi de dossier, situations complexes : sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h (sauf jeudi).
- Permanences téléphoniques (04 76 60 74 48) : mercredi de 13 h 30 à 17 h ; jeudi de 8 h 30 à 12 h.

et le budget annexe de l'assainissement. Le président de Grenoble-Alpes Métropole est autorisé à signer toute convention ou contrat nécessaire à la mise en œuvre de ce dispositif d'accès social à l'eau, notamment avec la Caf de l'Isère et la SPL Eaux de Grenoble-Alpes, en charge des virements aux bénéficiaires pour le compte



© Shutterstock

de la Métropole. Il signera par ailleurs la convention de partenariat avec le Département de l'Isère, relative à la prise en charge et à la prévention des impayés de factures d'eau, encadrée par le Fonds de solidarité pour le logement (FSL). // KS

>> Toutes les délibérations en ligne sur grenoblealpesmetropole.fr

Ryan Higley

L'homme aux mille et une voix

Ryan Higley est comédien voix off. Un métier qui lui colle à la peau depuis l'enfance et qu'il exerce entre Lyon, Grenoble et Paris, en prenant son temps.



Dans le studio d'enregistrement, "Sifflotte la marmotte" débite un flot de paroles aux sonorités haut perchées. "Homère de glace" prend le relais de sa voix rocailleuse et traînante... Les personnages sont saisissants de réalité, presque palpables. Derrière le micro, Ryan Higley alterne les interprétations, les incarne de toutes ses voix – et de tout son corps –, jusqu'à faire oublier à l'auditeur que c'est d'un comédien qu'elles naissent.

Jouer la comédie, endosser des rôles, donner vie à des personnages est une constante qui remonte à son enfance, à ses racines natales d'outre-Manche aussi : « *Les Britanniques sont très engagés dans l'associatif et dans la création de spectacles vivants. Mes parents ont toujours été dans le théâtre amateur.* » Quand, alors que Ryan est tout juste âgé de quatre ans, le couple quitte l'Angleterre pour s'installer dans le Gers, le duo ne déroge pas et s'engage dans la troupe de son village d'accueil. « *J'en ai moi-même fait partie dès l'âge de 6 ans, jusqu'à mes 19 ans* », confie le trentenaire aux allures de gentleman. La conviction de vouloir devenir comédien voix germe en lui au détour d'un film qu'il découvre alors qu'il est encore enfant : « *Quand j'ai vu Madame Doubtfire avec Robin Williams dans le rôle de doublure voix, j'ai su que c'était ce que je voulais faire...* » Pourtant, il emprunte d'abord un chemin plus conventionnel en se lançant dans des études de commerce et marketing. Mais « *la fixette* » le poursuit et ce n'est sans doute pas un hasard s'il s'engage dans une troupe de reconstitution historique, se glisse dans la peau de gens du Moyen Âge, de la période Viking et de la Rome antique, arpente les Médiévales et s'adonne aux jeux de rôle. Une passion qui lui permet de « *créer un espace, un environnement dans lequel j'endosse le rôle des personnages que les joueurs rencontrent en essayant de leur faire vivre une expérience émotionnelle forte, qu'elle soit joyeuse, triste ou effrayante...* »

C'est en 2018, alors qu'il s'est assuré une bonne situation dans une entreprise d'intelligence économique, que l'évidence le frappe : « *Il me manquait quelque chose, je voulais tout changer. J'ai tout envoyé valser pour pouvoir me consacrer totalement à la construction de ma carrière de comédien.* » Une aventure qu'il vit pleinement et qu'il développe en assurant ses arrières, « *j'ai un complément de revenus qui me vient de l'enseignement de l'anglais dans des écoles privées, auprès d'étudiants en Master 1 et 2* ». Progressivement, à mesure des contrats qu'il décroche, son activité artistique gagne du terrain, jusqu'à occuper aujourd'hui plus de la moitié de son temps. Confiant et optimiste, il avance pas à pas – « *J'ai le temps, je n'ai pas de pression. Je sais où je vais et on ne m'attend nulle part* » –, relève les défis, comme de faire carrière sans

quitter Saint-Martin-d'Hères où il vit avec « *une femme merveilleuse* » et leur petite fille de 8 mois. Il ne craint ni les refus ni les échecs qui le font avancer.

À trente-deux ans, l'artiste dégage une confiance et une force qu'il s'est forgées en « *refusant d'entrer dans une démarche de peur* ». S'exposer à la critique de professionnels auprès de qui il se forme sans relâche le fait « *grandir* », commettre des erreurs avec « *le pouvoir de les corriger et de*

changer » le poussent à sortir de sa zone de confiance.

Aujourd'hui sa carrière semble bel et bien lancée. L'artiste est désormais référencé dans une agence parisienne reconnue, V&V, et les studios avec lesquels il travaille croient en son talent. Il prête sa voix dans des domaines et des registres bien différents, de la publicité aux documentaires, en passant par des œuvres cinématographiques ou encore des productions de jeux vidéo. Avec patience et ténacité, il pose les jalons de sa réussite avec un leitmotiv : « *Disparaître derrière les personnages qu'il anime* ». Sans perdre de vue son rêve ultime : « *Doubler des héros de films et de séries* ». // NP

“ J’ai tout envoyé valser pour pouvoir me consacrer totalement à la construction de ma carrière de comédien. ”



Marcher et respirer !

Samedi 18 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine, deux parcours d'orientation permanents ont été inaugurés au Murier, en présence du maire, David Queiros, accompagné d'élus. Alors, pour se dépenser en famille, il n'y a plus qu'à chausser ses baskets pour découvrir ces deux belles balades à la portée de tous. Pour accompagner ces parcours, deux dépliants avec des quiz et des explications sont à la disposition des habitants dans les accueils publics et sur saintmartindheres.fr //





Nicolas Marciano et Claudine Kahane, adjointe à la culture.

À l'orée des forêts... l'enfance

Jeudi 23 septembre, l'Espace Vallès ouvrait la nouvelle saison avec le vernissage de l'exposition À l'orée des forêts du peintre Nicolas Marciano. Sur les murs de la galerie municipale d'art contemporain, deux tableaux accrochent d'emblée le regard. La forêt est là, colorée, empreinte de douceur et de sérénité... Au premier plan, comme en surimpression et tout en lumière, les totems – formes mi-homme mi-animal empruntés par l'artiste aux enfants avec qui il travaille dans ses ateliers d'arts plastiques – se tiennent à l'orée... L'œuvre de Nicolas Marciano raconte des histoires, notre propre histoire, celle où « construire une cabane comme refuge était la réponse à une peur ou un acte de rébellion ».

>> Exposition à voir jusqu'au 30 octobre à l'Espace Vallès, 14 place de la République, les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 19 h, les mercredis de 10 h à 19 h et les samedis de 14 h à 18 h.

10^e édition du forum santé et dévoilement de L'S-cargo

Le Forum santé s'est déroulé mercredi 29 septembre sur la place Étienne Grappe. Le public était au rendez-vous pour s'informer et échanger avec les professionnels de santé présents sur les 19 stands thématiques animés par les partenaires de l'événement. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu aborder des sujets comme la contraception, la prévention des maladies cardiovasculaires, les troubles du sommeil..., s'essayer au yoga du rire ou encore s'initier à la sophrologie. Ce temps fort dédié à la santé a également été l'occasion pour le maire, David Queiros, de dévoiler L'S-cargo. Cette remorque attelée à un vélo électrique a été tirée de l'oubli, puis réparée et "customisée" afin de lui redonner un second souffle. Elle peut être utilisée comme stand mobile pour aller à la rencontre des habitants au cœur des quartiers. Cette réalisation originale démontre qu'avec un peu de créativité et de savoir-faire, il est facile de réemployer des matériels inutilisés.





Biodiversité et environnement à la Fête des jardins

L'ambiance était champêtre lors de la Fête des jardins qui s'est tenue samedi 25 septembre à proximité des jardins familiaux Colette Besson. Apprendre à identifier les oiseaux qui nous entourent, à créer un refuge pour la petite faune avec la Ligue de protection des oiseaux, découvrir le monde des abeilles avec l'Abeille martinénoise, plonger dans l'univers des herbes "folles" à travers l'exposition Vous avez dit mauvaises herbes ? ou encore s'informer sur la transformation des déchets verts en paillage... étaient au programme de cette journée qui s'est terminée sur une note culturelle avec le spectacle déambulatoire Avenir du futur par la C^{ie} Un euro ne fait pas le printemps.



Coup de neuf pour Mon Ciné

Cet été, à Mon Ciné, d'importants travaux de rénovation se sont déroulés afin de raviver les peintures des escaliers, de remplacer l'écran et certains revêtements de sol. Mais pas que... puisque la salle est maintenant équipée d'un dispositif facilitant la compréhension des films aux personnes malvoyantes et malentendantes. Le 9 septembre, le maire, David Queiros, a effectué la visite de réception de ces travaux, accompagné de l'élue à la culture, Claudine Kahane ainsi que des équipes techniques de la ville.

Sécurité routière, les jeunes s'impliquent

Onze jeunes âgés de 14 à 18 ans, quatre filles et sept garçons, ont été formés cette année encore à la sécurité routière. Ce programme s'inscrit dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière, financé par la Ville, piloté par le service jeunesse, prévention et médiation, en partenariat avec le CLJ38 (Centre de loisirs jeunes de la police nationale). L'objectif ? Former des adolescents aux règles de la sécurité routière et au permis AM (apprenti motard) destiné aux motocyclettes de moins de 50 cm³. En parallèle, le groupe a réalisé une affiche de sensibilisation face aux risques d'accidents en trottinette. La fin de cette formation s'est clôturée, mercredi 22 septembre, par une cérémonie et une remise de présents en salle du Conseil municipal, en présence d'Abdelhalim Benlakhlef, conseiller délégué à la jeunesse.





U

2 831 écoliers de la petite section de maternelle au CM2 ont repris le chemin de l'école. Un moment important pour les enfants, les familles et pour la Ville qui place l'éducation au cœur de sa politique.

En dépit d'un contexte sanitaire qui s'améliore mais reste présent, « c'est un sentiment de satisfaction qui prédomine à Saint-Martin-d'Hères en cette rentrée 2021-2022 », avec « un nombre de postes constant et une moyenne par classe de 20 élèves », a souligné le maire, David Queiros, lors de la réunion de rentrée rassemblant les directrices et directeurs d'école en présence de Kristof Domenech,

NUMÉRIQUE

- Chaque classe d'élémentaire dispose de deux ordinateurs connectés à Internet.
- D'ici la fin de l'année, toutes les écoles élémentaires seront équipées du Wifi que les enseignants pourront déconnecter.
- Été 2022 : déploiement du plan biennal de dotation d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur (pilote) et d'un tableau blanc (visionnage) dans chaque classe élémentaire.

FUSION DES ÉCOLES Saint-Just et Ambroise Croizat

Les Français ont moins d'enfants et les chiffres sont probants ! L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,84 enfant par femme en 2020, alors qu'il était à 2 entre 2006 et 2014*. Une tendance qui s'observe également à Saint-Martin-d'Hères, où le nombre de naissances diminue depuis 2014 (moins 90 naissances en moyenne par an). Cette situation impacte de fait la fréquentation des écoles martinéroises et particulièrement s'agissant du secteur Saint-Just - Ambroise

Croizat. En effet, actuellement 210 enfants sont scolarisés dans ces deux écoles, alors qu'ils étaient 300 en 2014, et les estimations pour 2023 se situent autour de 170 à 180 enfants. Au vu du contexte et afin de permettre une dynamique pédagogique sur l'ensemble des temps de vie des enfants, la municipalité a pris la décision de fusionner ces deux écoles. À la rentrée 2023, l'ensemble des enfants seront scolarisés au sein de l'école Ambroise Croizat. En parallèle, une réflexion est menée avec

les équipes pédagogiques pour identifier les travaux et les aménagements nécessaires afin que les élèves et les personnels travaillent dans un cadre adapté. Quant à l'école Saint-Just, elle recevra les enfants de l'élémentaire Paul Langevin durant la période de travaux (démolition et reconstruction de l'école entre 2023 et 2025). Dans un second temps, à l'horizon 2025, un projet de reconstruction ou de rénovation d'école sera envisagé pour l'ensemble du secteur, sur l'une des deux parcelles,

soit Saint-Just, soit Ambroise Croizat, sachant que ces deux bâtiments auront vocation à accueillir des services publics, au plus près des habitants du quartier. Avec cette fusion, la Ville conforte son ambition en faveur d'une école publique dynamique et attractive afin que tous les enfants martinérois étudient dans les meilleures conditions possible, tant matérielles, qu'humaines. // GC

*Source Insee

ne rentrée sereine !

conseiller délégué aux affaires scolaires et Nathalie Penin, inspectrice de l'Éducation nationale pour la circonscription.

Trois ouvertures de classes

Si la Ville enregistre une baisse des effectifs d'une petite centaine d'élèves due à un ralentissement de la démographie constaté ces dernières années dans l'agglomération et au-delà, elle affiche une bonne nouvelle avec une ouverture de classe à l'école maternelle Paul Langevin, située en Réseau d'éducation prioritaire (Rep). Cette dernière a en effet enregistré une hausse importante des inscriptions (+ 17 % en un an), du fait notamment de l'arrivée de nouvelles familles à l'écoquartier Daudet. Deux autres ouvertures, annoncées au printemps, ont été confirmées à la maternelle Voltaire et à l'élémentaire Paul Éluard,

ainsi que la fermeture d'une classe à la maternelle Gabriel Péri et à l'élémentaire Romain Rolland.

Maintenir un haut niveau d'accueil et de bien-être

Initié par l'Éducation nationale, le dédoublement des classes de CP (rentrée 2018), puis de CE1 (rentrée 2019) inscrites en Rep, s'étend cette année aux classes de grande section de maternelle. À Saint-Martin-d'Hères, les écoles Henri Barbusse, Voltaire, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie et Paul Langevin sont concernées par ce dispositif destiné à lutter contre l'échec scolaire. La Ville actionne tous les leviers en faveur de la réussite des enfants en maintenant un haut niveau d'accueil et de bien-être des petits Martinérois, et en garantissant de bonnes conditions de travail aux équipes pédagogiques et aux personnels.

Cela passe par l'entretien et la modernisation des 25 écoles (et autant de cours de récréation), des 12 restaurants scolaires et des espaces dédiés aux activités péri et extrascolaires... Et aussi en mettant à disposition des enseignants une offre pédagogique variée, allant des classes découvertes à l'apprentissage de la natation et du ski, en passant par les actions de la médiathèque, les interventions du conservatoire Érik Satie... ou encore, nouveauté de cette rentrée, le dispositif "1, 2, 3 Culture !" qui invite les écoliers à choisir un spectacle parmi la programmation de Saint-Martin-d'Hères en scène et, dès janvier 2022, à une séance à Mon Ciné. // NP

*Rendez-vous sur culture.saintmartindheres.fr

RÉNOVER ET MODERNISER le patrimoine scolaire

Depuis 2012, et la livraison de l'école maternelle Paul Langevin, la Ville a consacré 29 millions d'euros à la rénovation et à la modernisation de son patrimoine scolaire.

Après les travaux pluriannuels, terminés cette année, sur le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier (accessibilité, confort thermique, normes de sécurité...) et à l'école élémentaire Joliot-Curie (accessibilité, augmentation de la capacité d'accueil...), deux nouveaux programmes vont voir le jour dans les prochaines années. Dès l'été prochain, la Ville va démarrer la construction d'un restaurant scolaire à basse consommation énergétique à Paul



2019-2021 : extension, accessibilité et mise aux normes de l'école élémentaire Joliot-Curie.

Vaillant-Couturier (1,5 million d'euros). Ce nouveau bâtiment que les enfants pourront découvrir à la rentrée 2023, bénéficiera de meilleures conditions d'accueil et permettra de mieux répondre à l'augmentation de la fréquentation. Quant à l'ancien restaurant, il sera réaménagé

pour laisser place à un espace dédié au périscolaire. En septembre 2023, débiteront la reconstruction de l'école élémentaire et du restaurant scolaire Paul Langevin (10 classes) ainsi que la réalisation d'un accueil de loisirs et d'espaces périscolaires. Le projet va être présenté cet automne aux

enseignants et aux parents. Bâtiments à basse consommation énergétique, accessibilité, confort d'usage et traitement des espaces extérieurs (végétalisation, usages) sont les axes forts de ce projet dont le coût prévisionnel s'élève à 8 millions d'euros.

À ces opérations programmées dans le cadre du Schéma directeur des écoles* s'ajoutent les travaux d'entretien courant, peinture, réfection de toiture, menuiserie... réalisés à la faveur de l'été et des petites vacances scolaires. // NP

*Il planifie les travaux à engager sur les différents sites en tenant compte de la vétusté des bâtiments et des enjeux éducatifs, territoriaux, sociaux et environnementaux

LES COURS DE RÉCRÉ voient la vie en vert !

Végétaliser, ombrager l'espace afin de réduire les îlots de chaleur, limiter les vis-à-vis avec l'extérieur, perméabiliser les sols... pour le bien-être des élèves, les cours de récréation des écoles martinéroises sont régulièrement réaménagées. Plantations de nouveaux arbres, amélioration des revêtements, gazon, installation de préaux... les travaux sont multiples. En 2020, ce fut le cas notamment des cours des écoles maternelles Voltaire, Condorcet et Romain Rolland, et l'été prochain ce sera au tour de la maternelle Paul Vaillant-Couturier. En parallèle, la Ville, en lien avec les équipes éducatives, travaille sur leurs usages et leur fonctionnement afin qu'elles puissent être utilisées par toutes et tous. Elle mène des réflexions pour créer des espaces de détente avec, par exemple, l'installation de bancs. L'important étant que chaque élève puisse s'approprier cet environnement récréatif, que ce soit pour des jeux de ballons passionnés ou des parties de cartes au calme avec ses camarades ! // GC

6 arbres et 13 arbustes plantés à la maternelle Voltaire

Installation de préaux amovibles de 50 M² dans les écoles maternelles Paul Éluard et Condorcet

POUR UNE VILLE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

Ad'Ap

Périscolaire du soir

ON se détend !

1 878 élèves sont inscrits au périscolaire du soir dans les 25 écoles maternelles et élémentaires. Entourés d'adultes professionnels et bienveillants, ils disposent d'un vaste choix d'activités.

En maternelle, les départs étant échelonnés, les activités sont plus libres : les enfants disposent de différents espaces – “roulants” (vélos et autres draisinières), jeux de “faire semblant”, jeux de cour, coins dessin, repos... – qu'ils peuvent explorer selon leurs envies. Chez les plus grands, à l'aide collective et aux espaces réservés



aux devoirs s'ajoutent des ateliers à choisir au trimestre. Depuis 2020, ils peuvent, par exemple, s'initier à la langue des signes, tandis que cette année la danse a fait son entrée sous la houlette de Citadanse. Cette nouveauté reflète le volet culturel que la Ville souhaite développer davantage au

sein du périscolaire. Un pendant aux pratiques sportives déjà bien implantées – et plébiscitées par les enfants – déployées en partenariat avec les associations sportives de la commune, les animateurs et éducateurs sportifs municipaux. Qu'ils soient en lien avec la nature, comme la création

1,1 MILLION D'EUROS

Budget²⁰²⁰ consacré aux 3 temps périscolaires

d'un mur végétal à l'école Paul Vaillant-Couturier, la vidéo, les constructions Kapla... ou les projets imaginés par les animateurs, ces temps de loisirs participent à l'éveil des enfants.

Au total, entre 150 et 180 personnels municipaux et intervenants extérieurs s'impliquent, du premier au dernier jour d'école, pour faire du périscolaire un vrai moment de bien-être et de découverte tout en contribuant à ce que les enfants grandissent et deviennent des citoyens épanouis. // NP



Abla Kadri

Adjointe périscolaire - maternelle Paul Vaillant-Couturier

L'enjeu pour moi est de voir des enfants qui se sentent bien et n'ont pas envie de rentrer chez eux ! Pour cela, il est important de leur proposer des animations, de mettre du matériel à leur disposition, de leur faire découvrir des activités qu'ils ne feront pas à la maison. Notre rôle est de veiller à leur bien-être en respectant leur rythme et d'assurer leur sécurité. À nous aussi de les accompagner vers une plus grande autonomie et de les préparer à l'entrée au CP. Ce que nous faisons au quotidien à travers les activités et projets que nous développons. // ”

Plan-midi

BIEN SE NOURRIR et se détasser, c'est important !

© Patricia Pardo-Avalos

Depuis 2014, la Ville développe des actions de formation et des projets pédagogiques incluant ses personnels encadrants. Dans toutes les écoles, ces dispositifs visent à accroître le bien-être de l'enfant durant les temps périscolaires.

En 2018-2019, dans le cadre du Projet éducatif de territoire (PET) l'accent avait d'abord été mis sur les

temps d'accueil du soir et des mercredis, notamment auprès des animateurs. Dès l'été 2019, une autre étape était franchie sous l'expertise de la Ligue de l'enseignement, afin de “mettre dans la boucle” tous les personnels intervenant lors de la pause méridienne, en les formant tous ensemble. L'objectif de la commune vise à rendre ce temps convivial toujours mieux adapté aux besoins et au bien-être des enfants, afin d'encourager leur acquisition de l'autonomie à table. Ils apprennent, par exemple, à se servir seuls, proprement, et à découper leurs aliments...

Ce temps de détente est propice à l'acquisition d'autres aptitudes comme celle d'élargir leur palette de goûts en mangeant des aliments sains et variés. La pause de midi n'est pas qu'une “prise d'aliments”, c'est aussi l'occasion pour les enfants d'avoir des temps de jeux avec un repas complet, équilibré et adapté. « En outre, ce temps de repos a un fort rôle social. Au restaurant scolaire, on ne sert pas que des repas, on sert aussi des enfants ! » conclut Léna Urien. // KS



Léna Urien

Formatrice à la Ligue de l'Enseignement FOL* Isère



Depuis 2019, la commune nous sollicite afin d'élaborer et mettre en place, avec ses services, une formation “Plan midi” à destination de l'ensemble des personnels intervenant dans les restaurants scolaires au cours de la pause méridienne des enfants des écoles élémentaires. // ”

*Fédération des œuvres laïques de l'Isère

>> Pour aller plus loin : www.laligue38.org

>> Infos : de 2019 à 2022 : les personnels des groupes scolaires bénéficieront tous de cinq jours de formation.

DES ACTIVITÉS SPORTIVES et de découverte de la nature

La Ville soutient régulièrement des projets éducatifs à destination des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Elle leur propose toute une batterie d'apprentissages pratiques comme la natation ou le ski, mais aussi leur inculque la connaissance et le respect de l'environnement et de la biodiversité, lors des classes découvertes du Murier.



© Maël Guigal

2020-2021
20 séjours
2 classes par séjour
40 classes / an
750 enfants / an

L'acquisition du "savoir nager", un axe majeur de la prévention de la noyade, est intégrée dans le socle des compétences prévu par l'Éducation nationale du CP au CM2. Dans cette optique, les moniteurs d'EPS⁽¹⁾ de la ville en partenariat avec les équipes pédagogiques interviennent pour que les petits Martinérois acquièrent les bases de cette pratique lors des temps scolaires et périscolaires. Dans notre région, l'initiation au ski à l'école donne la possibilité aux enfants de s'adonner à la glisse avec du matériel prêté gratuitement et des moniteurs diplômés ESF⁽²⁾. Et dès 2022, l'apprentissage du vélo viendra compléter la liste de ces compétences obligatoires. En outre, l'EMS⁽³⁾ propose ces activités sportives de référence, les mercredis et pendant les petites vacances à tous ceux qui veulent se perfectionner. Tous les enfants de 5 à 11 ans, participent au moins une fois dans leur scolarité et par roulement, à une classe découvertes. Les animateurs "Nature", basés au Murier, préparent les contenus avec les enseignants volontaires, afin d'initier les enfants à la découverte et la préservation de la nature en leur faisant visiter les nombreux réservoirs de biodiversité présents sur la colline, ainsi que leurs hôtes... // KS

⁽¹⁾Éducation physique et sportive ⁽²⁾École du ski français ⁽³⁾École municipale des sports

MIEUX MANGER et moins jeter !



salles à manger de sept restaurants scolaires* ou encore la planification des commandes au plus près, avec des grammages adaptés aux tout-petits. En parallèle, des commissions menus, composées du chef cuisinier, d'animateurs, d'agents de restauration... ont été mises en place. Ces temps d'échanges mensuels permettent d'avoir le retour des convives sur les plats proposés. Quels sont ceux qui ont le plus séduit ou déplu ? Comment les améliorer, en jouant, par exemple, sur les textures, les saveurs, les couleurs. Par ailleurs, la Ville a décidé d'établir un partenariat avec des associations (Restos du Cœur, Banque alimentaire) afin de leur donner les aliments restants, tels que les laitages, les fromages, les fruits. Parce que l'enjeu du "bien manger" relève à la fois des politiques de santé publique et environnementales, la Ville ne cesse de réinterroger ses pratiques, d'impulser des changements afin de lutter contre le gâchis alimentaire tout en améliorant sans cesse la qualité des aliments, anticipant ainsi les défis à venir autour de l'alimentation durable. // GC

*Condorcet, Gabriel Péri, Henri Barbusse, Paul Éluard, Paul Langevin, Romain Rolland, Voltaire

Dès 2018, la Ville, accompagnée par Grenoble-Alpes Métropole, s'est investie dans la lutte contre le gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires. Au printemps dernier, une campagne de pesée des denrées non consommées a été effectuée dans les restaurants scolaires Voltaire, Paul Éluard et Paul Langevin afin de réaliser un point d'étape. Depuis plus de trois ans, différentes actions ont été impulsées : remplacement des miches individuelles par du pain tranché, achat de découpe-fruits, mise en place, dernièrement, du tri des déchets dans les

Kristof
Domenech



conseiller
délégué
aux affaires
scolaires

« À Saint-Martin-d'Hères comme ailleurs, nous constatons qu'avec la baisse de la démographie, le nombre d'enfants scolarisés se réduit. Cependant, il n'y a pas d'impact en termes de fermeture de classes sur le territoire, grâce aux dédoublements auxquels nous avons procédé. Les relations avec l'Éducation nationale et les enseignants sont bonnes, avec beaucoup de dialogue lors de l'élaboration commune de projets éducatifs, notamment. L'équipe municipale œuvre à la réorganisation de la carte scolaire sur certains secteurs de la ville, dans une optique d'anticipation du futur. Les projets de rénovation des bâtiments scolaires sont en bonne voie, en particulier pour l'école élémentaire Paul Langevin dont l'architecte vient tout juste d'être choisi, en partenariat avec les équipes enseignantes. Par ailleurs, la commune poursuit ses opérations de rénovation en investissant sur les équipements à Paul Vaillant-Couturier, Gabriel Péri et Joliot-Curie élémentaire. Le dispositif "14 enfants maximum" par classe dans les Rep* a pu être étendu, cette année, aux grandes sections maternelles des écoles Henri Barbusse, Paul Langevin, Joliot-Curie, Voltaire et Jeanne Labourbe, justement en raison des baisses d'effectifs constatées. L'enjeu fort du présent mandat est axé sur l'inclusion des enfants porteurs de tous types de handicaps. Une équipe de trois agents spécialisés vient d'être mise en place pour renforcer et soutenir, lors des temps périscolaires, le travail effectué en classe par les enseignants. Le "bien vivre ensemble" est un objectif phare pour l'éveil de l'enfant quelles que soient ses difficultés. Les formations en direction des personnels des restaurants scolaires se poursuivent, ainsi que la mise en place des actions "Bien manger à l'école", anti-gaspi et circuits courts pour l'achat des denrées cuisinées quotidiennement pour les enfants. Avec l'ensemble de ces mesures, la Ville propose aux usagers tout un éventail de services scolaires, péri et extrascolaires adaptés à chacun, afin de préparer, autant que faire se peut, les citoyens de demain. » Propos recueillis par KS

*Réseau d'éducation prioritaire

1 800 repas
servis par jour
30 % de produits bio
et/ou labellisés, locaux
15 % de pain jeté
en moins depuis 2018
3 menus au choix dont
1 sans protéine
animale



*“des papillons
à l'unisson”*

**ESPACES URBANISÉS LIBÉRÉS,
BIODIVERSITÉ RETROUVÉE !**

**La ville contribue à l'épanouissement de la vie,
grâce à la suppression des pesticides depuis 2012.**

LA FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

*Du 26 au 30 octobre
// Mon Ciné*

fête:
du cinéma
d'animation

afc
association française
du cinéma d'animation

le programme sur culture.saintmartindheres.fr

Saint-Martin-d'Hères en scène

Le spectacle jeune public en haut de l'affiche !

Pour cette nouvelle saison, Saint-Martin-d'Hères en scène ouvre grand la porte à la jeunesse et notamment au jeune public, alors en route !

Place aux spectacles à découvrir en famille ! C'est tout le sens des dix-huit séances programmées tout au long de la saison à destination des jeunes et de leurs parents, dont trois pour les tout-petits, puisque accessibles dès 6 mois ! *Ffff* (13 octobre), *Le complexe du pingouin* (15 janvier) et *Temps* (21, 22, 23 avril) invitent les tout jeunes spectateurs à des voyages empreints de délicatesse et de poésie. Programmés à l'Espace culturel René Proby, c'est dans une ambiance cosy et rassurante que les enfants pourront s'initier au spectacle vivant.

Balades culturelles et ludiques

Pour les plus grands, le choix est vaste : conte musical avec *La Pêche au bonheur* (10 novembre), ciné-concert, *La Mécanique des roches* (17 novembre) qui porte un regard sensible sur la vallée de la Romanche, oscillant entre cinéma documentaire et spectacle vivant, ou encore une pièce de théâtre musical avec *Les (pas tant) petits caraoquets (de conserve) !* (16 décembre) pour pousser la chansonnette. Quête d'identité et réflexion philosophique à travers le regard d'un adolescent avec *Gens du pays* (12 janvier), *Les saisons de Rosemarie* (13 avril), le spectacle qui donne envie de grandir... ou encore *Fli* et *la Battle* pendant le Hip-Hop Don't Stop



© Pascale Cholette

Festival pour des soirées rythmées... sont autant de balades culturelles et ludiques à partager en famille. Et pour faciliter leur venue, des spectacles sont programmés les mercredis et les samedis. Par ailleurs, toujours dans un souci de culture pour toutes et tous, les tarifs ont été revus à la baisse. Les places pour les moins de 16 ans s'échelonnent entre 5 et 6 € et

avec l'abonnement (3 spectacles au minimum), un enfant et un adulte paient 42 € en tout, soit une moyenne de 7 € la place par personne et par spectacle. Sans aucun doute, Saint-Martin-d'Hères en scène lève le rideau pour que toutes les générations puissent se retrouver ensemble, rêver et s'émerveiller. // GC

CHLOÉ LACAN

"Habituellement mes spectacles sont des concerts à destination des adultes. J'ai eu envie de me rapprocher artistiquement du jeune public, sachant que j'avais accompagné des conteurs, une expérience qui m'avait particulièrement enchantée. Ce souhait m'a menée vers l'écriture de La Pêche au bonheur. Il s'agit d'un conte musical, j'associe au récit des chansons, des instruments, comme mon accordéon, le ukulélé, ou encore les percussions corporelles. Ce spectacle est un voyage qui se fait en famille puisqu'il y a plusieurs lectures possibles. Je joue dans une configuration réduite afin d'être très proche du public, de permettre l'interaction. J'apprécie cette proximité, d'autant plus que le public jeune est très spontané, participatif... La Pêche au bonheur, c'est l'histoire d'une petite bonne femme qui grandit, aime, tombe et recommence. Les spectateurs vont suivre son cheminement de vie, ponctué par la joie, la peur, la colère, l'ennui... Il s'agit d'un spectacle joyeux, qui montre que quelles que soient les difficultés auxquelles chacun peut être confronté, il y a toujours des pirouettes pour s'en sortir. Il souligne aussi l'importance de garder une part de légèreté quoi qu'il arrive !"

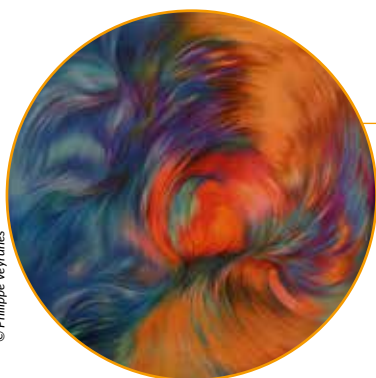


© David Desreumaux

Metteuse en scène, chanteuse, comédienne

www.chloelacan.fr / *La Pêche au bonheur*, mercredi 10 novembre à 10 h et à 14 h 30, à l'Espace culturel René Proby, à partir de 4 ans. //

Les séances tout public pendant les vacances scolaires sont aussi ouvertes aux centres de loisirs, aux crèches, aux assistantes maternelles... qui souhaiteraient réaliser une sortie culturelle avec les enfants.



© Philippe Veyrines

VOUS PRENDREZ BIEN UNE ŒUVRE ?

Jeudi 21 octobre, Saint-Martin-d'Hères lance son Arthothèque. Le concept ? Proposer au prêt des œuvres contemporaines. Particuliers, entreprises, établissements scolaires, associations... Pour emprunter il suffit d'être inscrit (c'est gratuit !) dans l'un des espaces de la médiathèque. Pour découvrir les œuvres et s'informer de toutes les modalités, rendez-vous jeudi 21 octobre à partir de 18 h 30 à l'Espace Vallès, 14 place de la République. //

Plus d'infos sur culture.saintmartindheres.fr

Le coup d'œil de Jean-Pierre Coureuil

Depuis 1970, on peut dire que le dessinateur Jean-Pierre Coureuil, né en 1948 et diplômé de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art, n'a pas l'œil dans sa poche pour brocarder à l'envi les inégalités de la société actuelle !

C'est dans cet esprit frondeur que jusqu'au 30 octobre, sur les cimaises de la médiathèque Romain Rolland, Jean-Pierre Coureuil fêtera son demi-siècle d'activisme au sein du dessin de presse. Pour ce faire, il présentera au public martinérois un florilège composé d'une trentaine des plus belles réalisations qui ont jalonné sa longue carrière. Son "terrain de jeu



Dessin de 2011, en mémoire du 11 septembre 2001, présenté au Festival Dessin-Presse-Humour et caricature de Saint-Marceau-Orléans (45)

favori" : la presse satirique... Tout d'abord dès les années 1970, dans les pages du regretté journal Bête et méchant, Hara-Kiri ; en passant par l'Humanité

et l'Unité, des quotidiens nationaux de gauche ; pour terminer avec son actuelle collaboration dans Vigousse, un hebdomadaire satirique, équivalent

helvétique de notre Canard enchaîné ! Son trait se veut simple, et d'ailleurs, il travaille encore avec plumes et encre de Chine. « Parfois, je colorise légèrement avec l'outil informatique, pour rehausser certaines plages de mes dessins », ajoute-t-il comme à regret. Quoi qu'il en soit, ses dessins féroces ou ironiques font toujours mouche, et se passent de commentaire. Sous le trait fluide, la tendresse affleure toujours en dépit d'une apparente simplicité, disputant la place à son œil affûté... et à sa plume, non moins acérée ! // KS

>> Exposition 50 ans de dessin de presse visible jusqu'au 30 octobre à la médiathèque espace Romain Rolland

>> Pour aller plus loin L'album Coureuil, 50 ans de dessin de presse - 100 dessins de 1970 à... 26 € à commander sur coureuiljp.com ou jpcoureuil@orange.fr

À VOS SPECTACLES !



© Stéphanie Nélon

Samedi 11 septembre, le maire, David Queiros, et Claudine Kahane, adjointe à la culture ont dévoilé la programmation 2021-2022 de Saint-Martin-d'Hères en scène. Un temps fort placé sous le signe des retrouvailles avec le public après de longs mois de fermeture au cours desquels la commune a apporté un soutien sans faille aux acteurs culturels. La saison qui vient de s'ouvrir à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby accorde une large place aux spectacles à voir en famille, met l'accent sur le jeune public et donne à voir – et à entendre – de la danse, du cirque, du théâtre, des concerts... Autant de propositions qui font sens, divertissent, questionnent, chamboulent, revigorent... À l'exemple de l'explosif *Burning Scarlett* de la Cie Tout En Vrac offert au public pour l'ouverture de saison dans le nouvel espace plein air de L'heure bleue. // NP

>> SMH en scène : programme dans les accueils publics et sur culture.saintmartindheres.fr

Une.e dit visible... créer avec les habitantes



Commandé par la Ville à quatre artistes issues du collectif Baz'Arts (Ru'elles, Chorescence, Les Apatrides et Théâtre du Réel) et lancé le 22 septembre sur la place du Conseil national de la Résistance, le projet *Une.e dit visible* est à coconstruire avec les habitantes. Le fil conducteur ? Questionner la place des femmes dans la ville, s'interroger : « Qu'est-ce qui est visible, invisible ou invisibilisé aujourd'hui ? Qu'est-ce que nous ne voyons plus ou trop dans nos espaces privés et publics ? Que nous raconte notre besoin d'être visible ? »... Autant d'axes qui viendront nourrir le processus de création qui débutera à la fin de l'année par des rencontres dans les maisons de quartier. En janvier (13, 14 et 15) s'ouvriront les Laboratoires/Ateliers, puis viendra le temps du laboratoire de création collective in situ (3, 4 et 5 février) et de la création collective (4, 5 et 10 mars) avant la présentation de l'œuvre au public, le 12 mars. // NP

>> Renseignements et inscriptions : Le Baz'Arts, 04 57 39 98 92



© NP

Saint-Martin-d'Hères fière de ses deux champions

Aux Jeux paralympiques et olympiques de Tokyo (Japon) qui ont eu lieu cet été, les athlètes français ont décroché un total de 87 médailles, dont 21 médailles d'or. Parmi eux, deux Martinérois.

Saint-Martin-d'Hères n'est pas peu fière du magnifique palmarès remporté par deux champions martinérois en cyclisme.

Tiercé gagnant pour Florian Jouanny

Durant les Jeux paralympiques, Florian Jouanny*, pour sa première participation, remporte une médaille de bronze dans l'épreuve du contre-la-montre sur route. Puis le lendemain, le titre suprême, une médaille d'or dans l'épreuve de la course en ligne. Et le cycliste finit les jeux en beauté avec le relais par équipe mixte où il décroche sa troisième médaille, d'argent cette fois, accompagné de Riadh Tarsim et Loïc Vergnaud.

À 29 ans, le champion s'offre un tiercé gagnant. Il se réjouit de ses performances et se projette déjà pour les Jeux de Paris avec, entre-temps, l'ambition de refaire



DR

un Ironman** fin 2022 en Italie, et de participer au championnat et à la coupe du monde de paracyclisme.



De gauche à droite sur la photo : Florian Grengbo, Rayan Helal, Sébastien Vigier.

DR

Du bronze pour Rayan Helal et son équipe

Aux Jeux olympiques d'été en cyclisme sur piste, dans la catégorie vitesse, c'était au tour du jeune Rayan Helal, un Martinérois de 22 ans, de remporter le bronze au cours des épreuves disputées par équipe, le 3 août sur la piste du vélodrome d'Izu. Gageons que ces distinctions suprêmes pousseront les deux athlètes à renouveler leurs prouesses en 2024, aux Jeux olympiques de Paris. // KS

*SMH Ma ville - Septembre 2020

**D'une distance totale de 226 kilomètres, la compétition Ironman - homme de fer en français - est une course pluridisciplinaire consistant à enchaîner 3,8 km de natation, 180,2 km de cyclisme, puis un marathon de 42 km

Le public au rendez-vous du Forum des associations

Cinq univers représentés - sport ; culture, loisirs et éducation ; cadre de vie et environnement ; vie citoyenne ; santé et solidarité - pour un Forum des associations qui a connu une forte affluence samedi 4 septembre dernier, à L'heure bleue. Après une année difficile marquée par la pandémie, les présidents et membres des associations espèrent retrouver leurs adhérents, notamment s'agissant des seniors. Soixante-dix associations martinéroises étaient donc au rendez-vous afin de présenter leurs activités et/ou de procéder aux inscriptions. Une belle journée, sous le signe de la rencontre et de la découverte. // GC



© Stéphanie Nélon

98 ATHLÈTES ONT COURU LES 10 ET 5 KM D'ATHLÉTISME

La 4^e édition des 10 km de Saint-Martin-d'Hères s'est tenue dimanche 26 septembre. Malgré la pluie, 69 participants, toutes catégories confondues, ont répondu à l'appel de l'ESSM athlétisme organisatrice de l'événement. Yannick Monnet (Coureurs du monde en Isère) a pris la tête du classement général en parcourant la distance en 33 minutes et 26 secondes, suivi par Julien Hofmann (Espérance Faverges) en 35 min et 48 s et Nathan Carton (non licencié) en 36 min et 6 s. À noter, une belle 4^e place remportée par une femme, Margot Garabedian (non licenciée), en 36 min et 32 s. La course de 5 km a, quant à elle, rassemblé 29 coureurs et vu la victoire de Elven Coindard (S/I Ea Villefranche) en 18 min et 45 s, Simon Leclerc (Grési-Athlé) en 19 min et 2 s au coude-à-coude avec Antoine Ackermann (non licencié) en 19 min et 3 s. // NP



© Stéphanie Nélon

Journées européennes du patrimoine et matrimoine

Les femmes comme fil rouge...

En résonance à la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) – placée cette année sous le thème “Rendre visibles les femmes invisibles” –, les Journées européennes du patrimoine et du matrimoine se sont ouvertes le 8 septembre par le vernissage de l'exposition *Femmes remarquables de l'Isère* de l'association Les Égales présidée par Brigitte Périllié. Une sélection de seize portraits de femmes du XVII^e siècle à nos jours « *ayant marqué leur temps par leur audace, leurs capacités d'action et leur refus de l'ordre patriarcal...* » (1). Avec la “Balade-Résistance en bus”, l'historien Olivier Vallade a plongé les visiteurs au cœur de la 2^e Guerre mondiale à travers les lieux de mémoire de la Résistance (2). L'événement a aussi accordé une place à l'art, avec la découverte des œuvres réalisées au fil des éditions du Street Art Fest sur les murs et façades de la ville et du campus (3)... où s'est tenu un atelier de dessin avec les artistes Fabien Viola et Alban Alapini invitant les participants à porter un nouveau regard sur le patrimoine du domaine universitaire et à le “croquer” (4). Sur la place de la Liberté, le public s'est laissé conter l'histoire du lieu par les voix des femmes marquantes et engagées de l'Isère... Un beau moment conçu par la C^{ie} Tant'Hâtive désireuse « *d'entretenir la mémoire et ainsi se souvenir des luttes passées qui ont engendré les libertés d'aujourd'hui* » (5). Une femme a également tenu le devant de la scène à l'Espace culturel René Proby, au rythme des pérégrinations d'une paria, Flora Tristan, incarnée par la conteuse Catherine Gaillard (6). // NP



4.

© Stéphanie Nelson



2.

© Stéphanie Nelson



6.

© Stéphanie Nelson



3.

© Stéphanie Nelson



5.

© Stéphanie Nelson



1.

© NP

**Diana Kdouh**

Communistes et apparentés
diana.kdouh@saintmartindheres.fr

Renouvellement urbain et accompagnement de la jeunesse : Saint-Martin-d'Hères au service de ses habitants

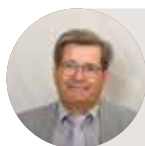
Tant attendu par les Martinérois, le projet Neyrpic correspond à l'attente des familles, des étudiants et de toutes les générations. Ce projet nous permettra d'avoir un pôle de vie central et attractif.

Depuis plusieurs années, la Ville a engagé un renouvellement urbain sur ce secteur qui offre des services publics, des équipements de santé, du logement... Le pôle de vie, de loisirs et de commerce en fait partie. Un véritable centre-ville pour la deuxième ville du département de l'Isère.

Saint-Martin-d'Hères est aussi riche de son tissu associatif sportif, culturel, de loisirs, solidaire et engagé comme l'a montré le Forum des associations. Aussi, parce que l'accès au sport et à la culture pour tous n'est pas un vain mot à Saint-Martin-d'Hères, nous reconstruisons le dispositif des Bons sports et lançons le dispositif 1,2,3 Culture ! pour les enfants Martinérois.

Saint-Martin-d'Hères est aussi dynamique par sa jeunesse que nous accompagnons vers l'autonomie et la citoyenneté. C'est pourquoi un appel à projets auprès des associations sportives en direction de la jeunesse a été enclenché ainsi que des temps de présence d'animateurs dans les maisons de quartier.

Enfin, Saint-Martin-d'Hères soutient, accompagne et favorise également l'expression et l'engagement de sa jeunesse qu'elle considère comme une ressource. Initié depuis quelques années maintenant, l'événement Place aux jeunes ! se tiendra du 25 au 31 octobre.

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Enfin !

Après de nombreuses négociations avec la société Apsys, celle-ci s'est portée acquéreuse, en février 2008, du terrain de l'espace Neyrpic et a déposé un permis de construire en tant que propriétaire. Pour des raisons obscures et politiques, certaines associations et certains individus ont fait opposition, conformément à la loi, au permis de construire déposé par la société.

Les tribunaux et la plus haute instance juridique (le Conseil d'État) ont tranché en leur donnant tort, en les déboutant de leurs demandes et en condamnant les plaignants. Malheureusement, les grands perdants dans cette affaire ont été les Martinérois, qui ont dû patienter 15 ans avant de voir aboutir un beau projet, créant un nouveau centre-ville martinérois. Maintenant, nous avons l'assurance d'un début de travaux avant fin 2021, avec un chantier qui va durer 2 ans et plus. Tout cela va créer des emplois et surtout effacer ce no man's land en entrée de ville. Les élus du groupe socialiste ont fortement soutenu ce projet, et ne peuvent que se réjouir de cette heureuse décision de commencement des travaux, tout en sachant et connaissant les perturbations que cela va entraîner.

Nous remercions l'ensemble des services et des acteurs qui ont beaucoup œuvré et qui continuent à travailler pour la réussite de ce projet.

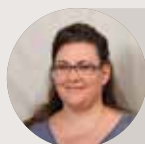
**Thierry Semanaz**

Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

SMH doit continuer de se battre pour la mise en place d'un encadrement des loyers sur notre Métropole

L'encadrement des loyers a été créé pour réguler les loyers dans les agglomérations dont le marché locatif est très tendu. Le dossier déposé par notre Métropole se basait, conformément à la loi, sur les données précises récoltées par l'Observatoire des loyers mis en place depuis 2016. Cet Observatoire a permis de démontrer une tension réelle sur le marché locatif de plusieurs secteurs de l'agglomération, corrélée à un niveau de loyer beaucoup trop élevé. Vous le savez toutes et tous ! Aussi, Grenoble-Alpes-Métropole avait donc saisi le Gouvernement afin de mettre en place un encadrement des loyers. Malheureusement, la demande motivée de la Métropole a été refusée, courant septembre, par la ministre du Logement. La régulation des niveaux de loyers ne sera donc pas possible car « le marché locatif de l'agglomération grenobloise ne montre pas de signe de tensions », d'après la ministre. Sic ! L'encadrement des loyers est une mesure importante de justice sociale. Le refus du ministère démontre le manque de sensibilité à nos fins de mois du Gouvernement. Celui-ci refuse ainsi de donner aux collectivités les moyens de mettre en place rapidement et concrètement une action locale. Parce que l'encadrement des loyers est une mesure juste et pertinente pour l'ensemble de nos communes, la Ville de SMH va continuer à travailler en lien avec la Métropole pour sa mise en place dès que possible.

Minorité municipale



Marie Coiffard

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

Neyrpic, merci aux citoyenNEs engagéEs dans la lutte

C'est annoncé, le collectif Neyrpic Autrement ne fera pas appel de la décision de rejet du recours qui avait été porté contre le permis de construire délivré à Apsys pour la construction du centre commercial Neyrpic. Malgré la déception de voir que les alertes et les inquiétudes des écologistes n'aboutissent pas, c'est avant tout un grand merci que nous adressons à celles et ceux qui ont porté ces recours juridiques. Le combat pour le monde de demain se mène sur tous les fronts et tout ce travail n'a pas été vain. Il aura permis de pointer les incohérences de ce projet : les modes de consommation changent et les attentes des gens évoluent : il existe une véritable désaffection pour les très grandes surfaces. La concentration de commerces si proches des autres ensembles de la métropole questionne sur la pérennité d'un projet de 24 000 m² de surface commerciale. Avec l'urgence climatique, le temps n'est plus à la perméabilisation des sols, aux îlots de chaleur, à l'augmentation de la circulation automobile. Nous devons continuer à faire tout ce que nous pouvons pour transformer ce projet de centre commercial en un vrai centre-ville pour les martinéroisES. La seule bonne nouvelle, à l'heure où l'absence d'information sur la situation à Polytech soulève des craintes légitimes, c'est que les sols de Neyrpic vont enfin connaître une dépollution ! Maintes fois annoncée, nous y veillerons.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

L'écologie dans le cœur

En vous engageant dans une démarche de gestes écologiques, vous ressentirez la satisfaction et le bonheur d'être acteur d'un véritable changement de société, de simplifier votre vie, de vous reconnecter à votre environnement et aux autres, tout en faisant des économies.

Être conscient de l'impact environnemental de chacun de nos actes. Bien sûr, quand on parle d'un "acte", il s'agit bien sûr d'actes de consommation et de mode de vie.

Garder en tête la règle des "4 R" : Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler. Pensons également à l'eau, car vous le savez, sans eau, pas de vie. Il s'agit clairement de notre bien le plus précieux, même si on a tendance, par son accès facile et son apparente abondance, à l'oublier. Et l'eau peut aussi rapidement devenir une ressource rare, même dans des contrées où elle semble abondante. Outre sa rareté, sa collecte, son traitement et son transport jusqu'à nos robinets nécessitent d'importantes ressources, d'où le besoin de l'économiser. Pensons à notre ville, pensons à bien trier nos déchets, respecter la nature et notre environnement.

Pensons à toutes les personnes qui travaillent dans notre ville pour qu'elle reste propre, pour qu'on se sente bien à Saint-Martin-d'Hères. À nous d'agir en direction de l'écologie et du bien être pour une vie meilleure et plus saine dans notre commune.

SMH, L'écologie n'est pas un choix mais la base.



Claire Menut

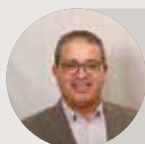
SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

Où est la cohérence ?

Le tribunal administratif de Grenoble a rejeté le dernier recours des opposants au projet Neyrpic et ceux-ci ont décidé de ne pas faire appel. Il semble donc que le deuxième permis de construire soit maintenant entériné et que les travaux puissent commencer à l'automne. La majorité crie Victoire ! Et pourtant... Derrière cette victoire se cache une défaite du dialogue avec la population. Les multiples actions en justice ne sont que le témoignage ultime d'un manque d'adhésion d'une partie de la population à ce projet. Derrière cette victoire se cache une incompréhension des enjeux écologiques. Ce projet ne s'inscrit nullement dans le plan climatique pourtant voté par la municipalité et dont le besoin urgent est indéniable au vu de l'évolution environnementale. Derrière cette victoire se cache une défaite sur la capacité à repenser le modèle social. La majorité (communiste !) se réjouit que les Martinérois puissent dépenser l'argent, dont la plupart des habitants manquent cruellement, dans un centre commercial où n'existe aucun lieu public.

Si la majorité était cohérente avec les valeurs de dialogue, de modèle social et d'écologie qu'elle affiche, au lieu de crier Victoire elle s'empresserait de reprendre le dialogue avec la population pour redéfinir un projet plus en accord avec les enjeux de notre temps. Les Martinérois ont en effet droit à un cœur de ville, mais le projet Neyrpic n'est qu'un centre commercial privé.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Non, l'école Saint-Just n'est pas une "école de nantis" !

La majorité, soutenue en cela par nous, affiche une grande ambition pour l'éducation. Hélas, il ne s'agit que d'affichage. En matière d'éducation, les conflits entre la Ville et de nombreux parents sont étonnamment fréquents et incompréhensibles. En outre, l'éducation est pour certains le strict synonyme de l'animation socioculturelle. Le dernier sujet de friction en date entre le monde de l'école, parents y compris, et la Ville, est celui relatif à la fermeture de l'école Saint-Just. Cette belle école scolarise une centaine d'élèves du secteur et enregistre des taux de réussite admirable, grâce à l'investissement soutenu des professeurs et une présence intelligente et partenariale des parents. La fusion des écoles Saint-Just et Ambroise Croizat nous semble à contre-courant. En cette difficile période de crise sanitaire, il est plus raisonnable de ne pas saturer A. Croizat et d'éviter ainsi un cluster.

L'équipe de Saint-Just est capable d'élaborer un projet pédagogique incluant des élèves en grande difficulté d'autres écoles de la commune et permettant ainsi à chacun de réussir dans un cadre apaisé et socialement mixte. La disparition de cette école videra l'espace public de la présence sécurisante de ses usagers. Dans notre commune, nous sommes confrontés à une grave érosion des effectifs entre le CM2 et la 6^e. Le choix de la majorité ne fera qu'inciter certaines familles à aller voir ailleurs.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS

SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact".

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2021
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale
pour les personnes âgées et handicapées** :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences pour tous,
un lundi sur deux, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
sur RDV. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les Maisons
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des Maisons de quartier.

Centre de santé infirmier : ouvert à tous les
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale
avec application du tiers payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous,
44 rue Henri Wallon (Service d'aide et de soins
à domicile). Tél. 04 56 58 91 11.

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas, il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou [accueil.espace-
public-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public-voirie@lametro.fr)

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24 h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'été :
• du lundi au samedi de 8 h 45
à 12 h et de 13 h à 18 h.
Horaires d'hiver (à partir du 2^e no-
vembre) :
• du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 17 h 30
N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

"DONNERIE" MOBILE À LA DÉCHETTERIE

C'est nouveau, et c'est utile ! Depuis la rentrée, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place des "donneries" dans plusieurs déchetteries. L'objectif ? Réduire les déchets et favoriser le réemploi.

À Saint-Martin-d'Hères, les habitants sont invités à déposer dans ce nouvel espace de dons, les objets dont ils n'ont plus besoin (meubles, électroménager, accessoires de décoration, livres, jouets, textile, vaisselle...) tous les 2^e samedis du mois.

À l'issue des collectes, les dons sont triés et réparés, si nécessaire, par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, avant de s'offrir une seconde vie dans les boutiques solidaires. Une belle initiative destinée à encourager les usagers à donner plutôt qu'à jeter. //

>> **"Donnerie" à la déchetterie (27 rue Barnave) tous les 2^e samedis du mois**
Prochains rendez-vous : samedis 13 novembre, 11 décembre et 8 janvier

Recherche animateurs et animatrices

Le service animation enfance recherche des animateurs pour accueillir les enfants pendant les temps périscolaires. Bafa ou équivalence (CAP petite enfance...) souhaitables.

Les temps périscolaires ont lieu pendant les périodes scolaires : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 h 20 à 13 h 35 et de 16 h à 18 h.

Pour postuler, les candidats doivent être disponibles au minimum 4 créneaux dans la semaine.

Les candidatures sont à envoyer à : [recrutement.ani-
mation@saintmartindheres.fr](mailto:recrutement.animation@saintmartindheres.fr). //



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

**1 Rue Marcel Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr**

Commerçants,
artisans,
entreprises,
industriels...

Faites-vous
connaître dans
SMH ma ville !

Tél. 04 76 60 90 47

VOS MARCHÉS!

vous en font voir
de **toutes** les
COULEURS

>> **Chamberton**
(rue Federico Garcia Lorca)
**MERCREDI
ET SAMEDI**

Maraîchers, fromagers,
charcutiers-traiteurs...
les commerçants non
sédatés sont à votre
service, près de chez
vous, tous les jours
de la semaine*.

>> **Croix-Rouge**
**JEUDI
ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**
**MARDI
ET VENDREDI**



*Sur rendez-vous, à l'exception du lundi.



**AIDE & SOINS à domicile
PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !**

04 76 40 05 58

www.adpa38.fr

Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³**

ET TOUJOURS MOINS CHER !

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !**

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

INSCRIVEZ-VOUS VITE !

#PLACE AUX JEUNES

27 AU 30 OCT.

2K21

JEUX, SPORTS, SPECTACLES...

AGENDA

Conseil municipal

Mardi 19 octobre - 18 h

// Maison communale - Public autorisé

// En direct sur la chaîne Youtube de la ville

Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale

Judi 11 novembre - 11 h

// Monument aux morts de la guerre 1914-1918 (Village)

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 / contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene

Infos et billetterie sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

FFFF

Compagnie Ke Kosa

Danse et musique

Mercredi 13 octobre

10 h : 2-5 ans / 14 h 30 : 6-10 ans

// Espace culturel René Proby



Piers Faccini

1^{re} partie Douar Trio

Musique

Vendredi 22 octobre - 20 h

// L'heure bleue

À la porte

Compagnie Passe-Montagne

Théâtre - Dès 8 ans

Mercredi 3 novembre - 10 h et 14 h 30

// L'heure bleue



La Pêche au bonheur

Chloé Lacan

Mercredi 10 novembre

10 h et 14 h 30

// Espace culturel René Proby



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Lancement de l'artothèque

Judi 21 octobre - Dès 18 h 30

À l'orée des forêts

Peinture, Nicolas Marciano

• Conférence de Fabrice Nesta

Judi 14 octobre - 19 h

• Exposition

À voir jusqu'au 30 octobre

MÉDIATHÈQUE

50 ans de dessin de presse de Jean-Pierre Coureuil

Exposition à voir jusqu'au 30 octobre

// Espace Romain Rolland

Café patrimoine

Rencontre et lecture avec Jean Bruyat auteur de *À l'assaut... du ciel*

Mardi 12 octobre - 18 h

// Espace Romain Rolland

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Atelier "Ciné-poème"

Proposé par Mon Ciné et La Maison de la poésie Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif Passeurs d'Images.

Travail sur de la production d'image et de son, initiation, expérimentation, répétition... en vue d'une performance visuelle en temps réel (VJing).

Dès 12 ans - Gratuit sur inscription : actionculturelle.mpra@gmail.com

Du 25 au 29 octobre - De 14 h à 16 h 30

// Centre culturel (33 av. Ambroise Croizat)



Ciné Ma différence

Le Loup et le lion

de Gilles de Maistre

Dimanche 17 octobre - 15 h



La fête du cinéma d'animation

Découverte du cinéma d'animation en famille, entre amis, pour les tout-petits et pour les plus grands

Du 26 au 30 octobre



Ciné-rencontre

La Traversée

de Florence Mialhe

en présence de la réalisatrice

Mardi 26 octobre - 18 h 30

Soirée animée

Dans le cadre de Place aux jeunes !

7 jours

de Yuuta Murano

Judi 28 octobre - 18 h



Ciné-rencontre

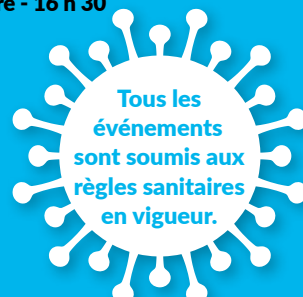
Si le vent tombe

de Nora Martisryan

en présence de la réalisatrice

Dans le cadre du mois de l'Arménie

Dimanche 7 novembre - 16 h 30



+ d'infos sur culture.saintmartindheres.fr